

Cette enquête a été réalisée entre janvier et mars 2006 par l'Observatoire des Besoins et des Pratiques en Travail Social de l'IRTS de Franche-Comté.

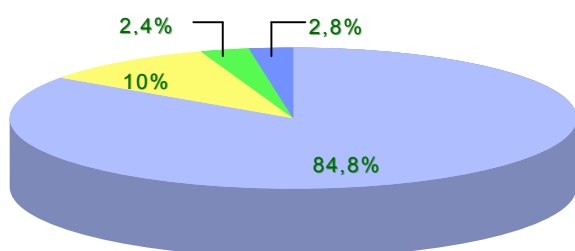
Le questionnaire a été envoyé à 263 personnes diplômées entre juin et décembre 2005. Après une phase de relance le taux de réponse s'élève à 80,2%, ce qui correspond à 211 réponses.

Détail de l'échantillon :

	Abréviation	Questionnaires envoyés	Questionnaires reçus	Part dans l'échantillon
DEASS (Assistant de Service Social)	ASS	37	33	15,7%
DEES (Educateur Spécialisé)	ES	39	30	14,3%
DEEJE (Educateur de Jeunes Enfants)	EJE	16	12	5,2%
CAFETS (Educateur Technique Spécialisé)	ETS	7	7	3,3%
DETISF (Technicien d'Intervention Sociale et Familiale)	TISF	10	9	4,3%
CAFME (Moniteur-Educateur)	ME	15	14	6,7%
CESF (Conseiller en économie sociale et familiale)	CESF	8	8	3,8%
DEAVS (Auxiliaire de Vie Sociale)	AVS	39	33	15,7%
CAFAMP (Aide Médico-Psychologique)	AMP	86	61	29,0%
CAFMA (Moniteur d'atelier)	MA	6	4	1,9%
Total		263	211	100,0%

Les résultats ont été traités soit dans leur globalité soit dans leur spécificité. Les résultats concernant uniquement les personnes ayant suivi une **formation voie directe ou en cours d'emploi** sont signalés systématiquement en sous-titre. D'autre part, certains commentaires font référence à des tris croisés qui n'apparaissent pas systématiquement dans ce document.

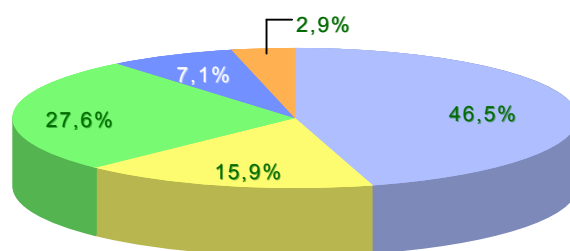
➔ La situation professionnelle



- en poste
- à la recherche d'un emploi
- en congé maternité
- autre situation

Si 10% des diplômés sont à la recherche d'un emploi, les personnes les plus en difficulté quant à l'obtention d'un poste sont principalement les AVS et les TISF dont le taux de recherche d'un emploi dépasse 20%.

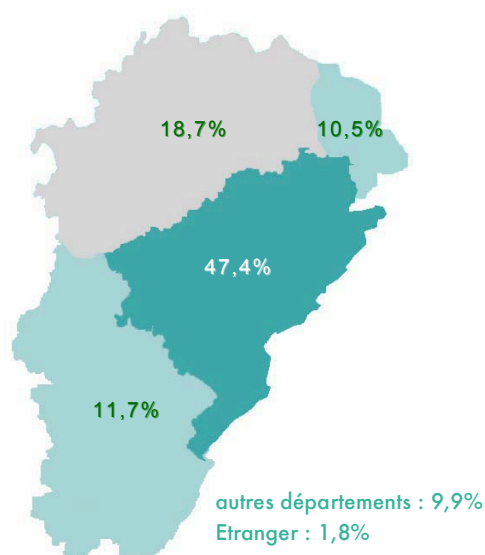
➔ Le contrat de travail



- CDI temps complet
- CDI temps partiel
- CDD temps complet
- CDD temps partiel
- Contrat aidé

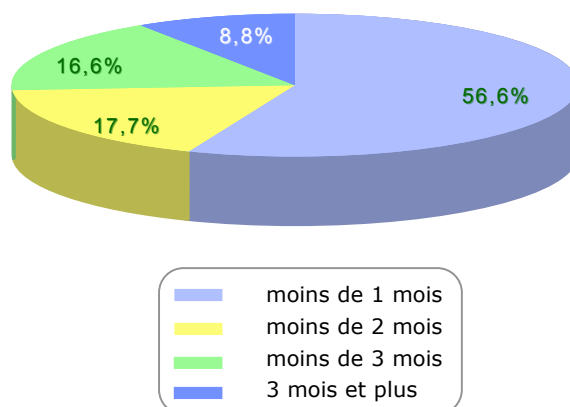
Sur l'ensemble des personnes interrogées, toutes formations confondues, près de 62,4% sont en CDI (quelque soit le temps de travail). Cette situation profite davantage aux ES, ETS et AMP (CDI temps complet) et aux AVS (CDI temps partiel).

➔ Le lieu de l'activité professionnelle



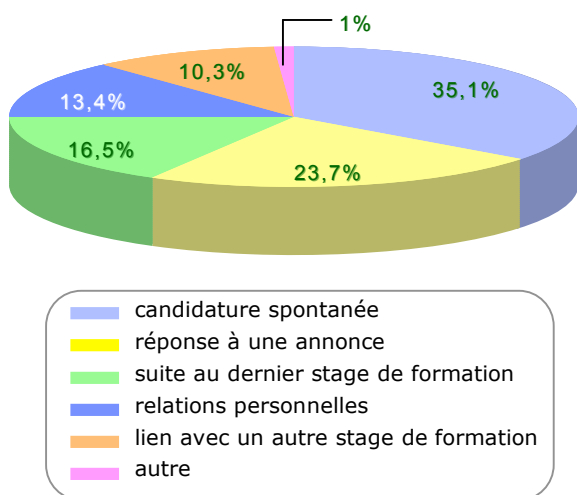
Près de 90% des diplômés travaillent en Franche-Comté. Près d'une personne sur deux travaille dans le Doubs. Arrive ensuite le département de Haute-Saône, 18,7%, du Jura, 11,7% et du Territoire de Belfort, 10,5%. Les personnes travaillant à l'étranger (plus précisément en Suisse) sont principalement des EJE.

➔ La durée de recherche du 1^{er} emploi (Diplômés voie directe uniquement)



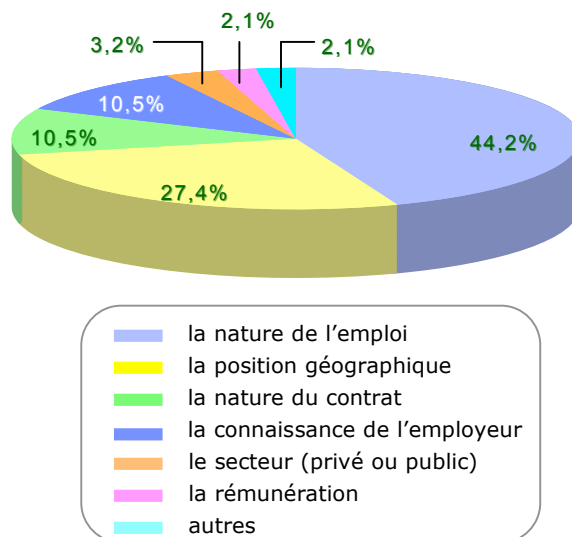
Plus d'une personne sur deux a trouvé un emploi moins d'un mois après sa recherche. Seuls 8,8% des diplômés ont mis plus de 3 mois pour trouver un emploi. Aucune filière ne se distingue sur ce point particulier.

➔ Le vecteur de recherche du premier emploi (Diplômés voie directe uniquement)



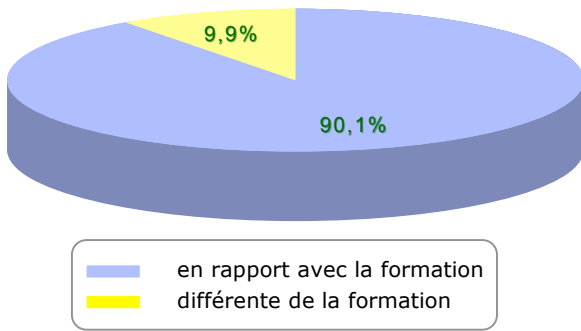
La « candidature spontanée » reste le meilleur moyen de trouver un emploi. Cependant, pour plus d'une personne sur quatre, les stages effectués durant la formation constituent un tremplin afin d'obtenir un poste.

➔ Les critères déterminants de l'emploi (Diplômés voie directe uniquement)



Le premier critère d'appréciation d'un poste de travail est la « nature de l'emploi » avec 44,2% de réponses. Se présente ensuite la « position géographique » avec 27,4%. Sur le même rang, « le secteur (privé ou public) » et la « rémunération » ont beaucoup moins d'importance, ils représentent respectivement 3,2% et 2,1% des réponses.

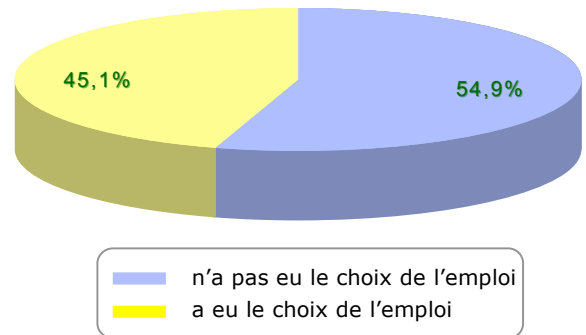
➔ L'exercice professionnel après la qualification



Environ une personne sur dix exerce une profession différente de leur formation. Ce qui ne signifie pas qu'elles ne travaillent pas dans le secteur du travail social. La formation la plus concernée par ce décalage est celle d'AVS. Ainsi certains déclarent exercer les fonctions d'aide-soignante, d'éducateur spécialisé ou encore d'agent de service hospitalier.

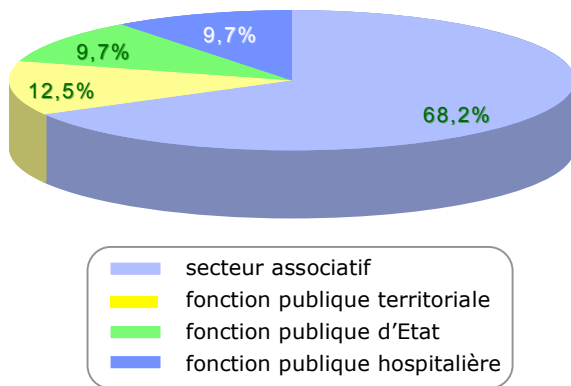
➔ Le choix de l'emploi

(Diplômés cours d'emploi uniquement)



Parmi les nouveaux diplômés, 54,9% déclarent ne pas avoir eu le choix de leur emploi et ce quelque soit la formation, en dehors des ES qui profitent davantage de plusieurs propositions d'embauches.

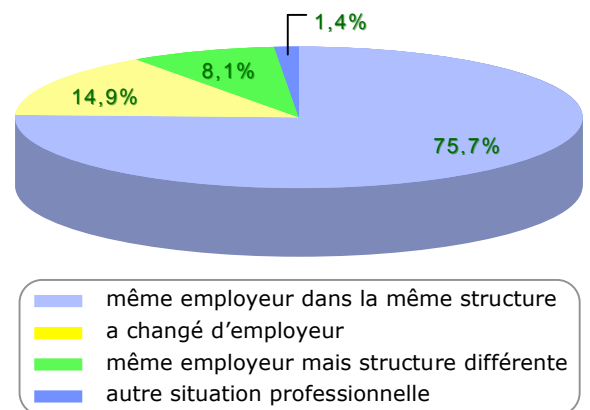
➔ Les employeurs



Le secteur privé (plus particulièrement le secteur associatif), pour 68,2% des diplômés, est la source d'emploi la plus importante. Les personnes travaillant dans le secteur public sont principalement des ASS.

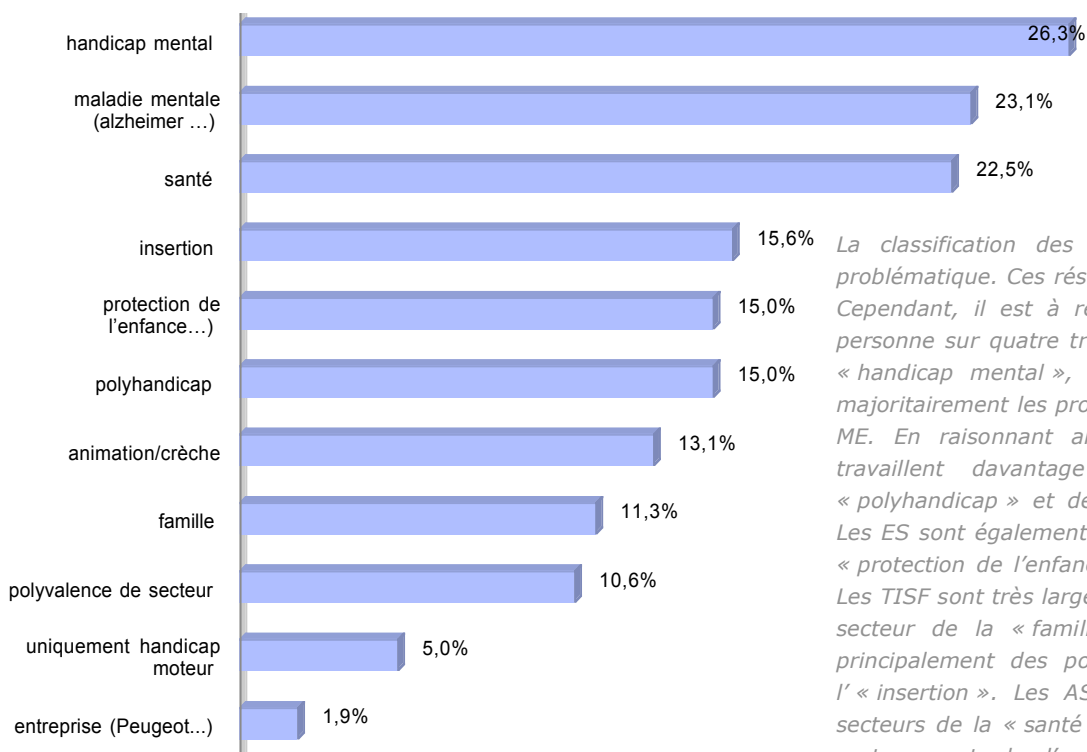
➔ Les changements de situation professionnelle

(Diplômés cours d'emploi uniquement)



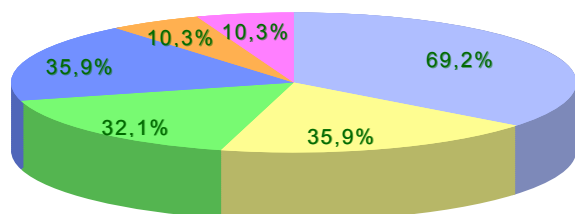
Parmi les personnes diplômées (cours d'emploi) 14,9% ont changé d'employeur à l'issue de leur formation. Les raisons évoquées portent principalement sur des contrats de travail non renouvelés. Pour les personnes qui restent chez le même employeur, environ une personne sur dix a changé de structure.

➔ Le secteur d'activité



La classification des secteurs d'activité reste problématique. Ces résultats sont donc indicatifs. Cependant, il est à remarquer que plus d'une personne sur quatre travaille dans le secteur du « handicap mental », dans lequel on retrouve majoritairement les professions d'ES, d'ETS et de ME. En raisonnant ainsi par filière, les AMP travaillent davantage dans le secteur du « polyhandicap » et de la « maladie mentale ». Les ES sont également présents dans celui de la « protection de l'enfance » et de l'« insertion ». Les TISF sont très largement représentés dans le secteur de la « famille ». Les CESF occupent principalement des postes dans le secteur de l'« insertion ». Les ASS sont surtout dans les secteurs de la « santé », de la « polyvalence de secteur » et de l'« insertion ». Les AVS se retrouvent dans celui de la « maladie mentale » et enfin les EJE dans « l'animation/crèche ».

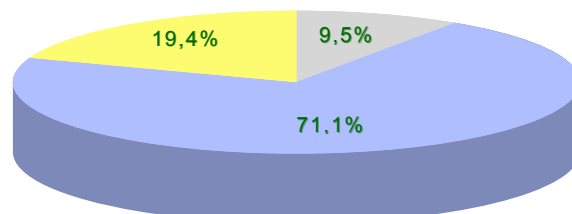
➔ Les apports de la formation (Diplômés cours d'emploi uniquement)



- une rémunération supérieure
- de nouvelles responsabilités
- un changement de fonction
- un changement de contrat
- n'a rien apporté
- autre

Sept personnes sur dix ont obtenu une rémunération supérieure à l'issue de la formation et près d'une sur trois de nouvelles responsabilités, un changement de fonction et un changement de contrat. 10,3% déclarent que la formation ne leur a rien apporté.

➔ L'avenir en terme de formation



- souhaite suivre une nouvelle formation
- ne souhaite pas suivre de nouvelle formation
- non-réponse

Ils sont plus de 71% à souhaiter suivre de nouveau une formation. Cependant, il existe une forte disparité entre les filières. Ceux ne souhaitant pas suivre une nouvelle formation sont les EJE, les CESF et les TISF. A contrario, ce sont les ES et les AVS qui envisagent le plus de suivre de nouvelles formations. Les non-réponses, qui représentent ici 9,5%, peuvent être considérées comme l'absence de certitude quant à cette question.



Pour plus d'information :

Gérard Creux
 Observatoire des Besoins et des Pratiques en Travail Social
 Tél. 03 81 41 61 17
creux.g@gni.asso.fr
 1 rue Alfred de Vigny – BP 2107- 25051 Besançon Cedex
www.irts-fc.fr